

Les ventes aux enchères de livres¹ en France en 2016

1/ L'année 2016 a été rythmée par quelques grandes ventes médiatiques de livres de collection en France.

En mai, les deux ventes de la collection « bibliothèque Dada-Surréaliste » par Sotheby's et Binoche et Giquello ont dispersé des ouvrages mythiques. Les 18 et 19 octobre les ventes de la bibliothèque Tissot-Dupont par Piasa puis les 8 et 9 novembre, les ventes de la deuxième partie de la bibliothèque de Pierre Bergé par Sotheby's et Pierre Bergé & Associés furent un succès. En 2016, les grandes collections ont donc tiré le produit total des ventes.

Afin d'apprécier la réalité du marché des enchères publiques de livres en France, le Conseil des ventes a mené une étude portant sur les 10 principaux opérateurs de ventes officiant en ce domaine.

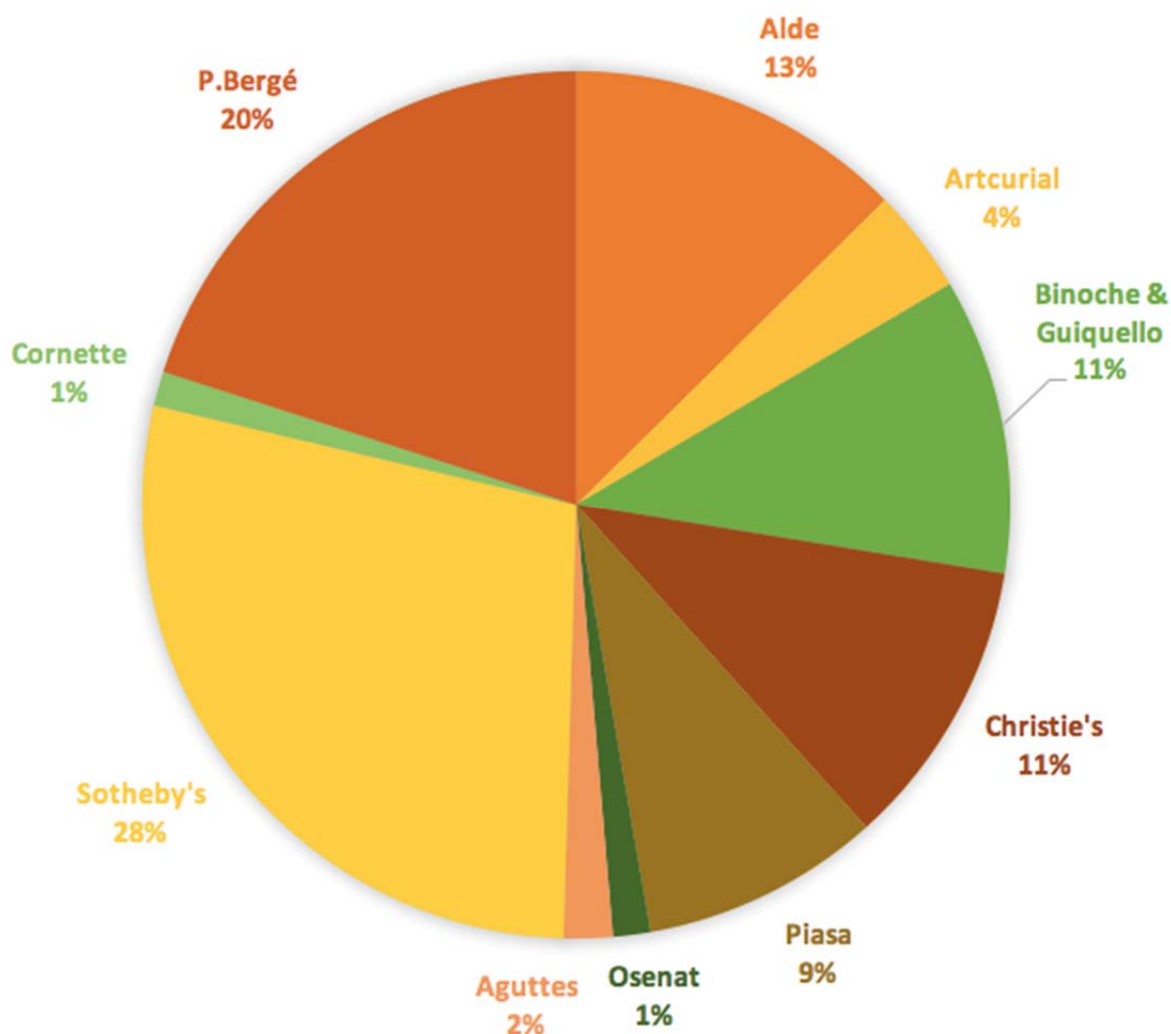
Le montant total des ventes aux enchères de livres de collection de ces 10 OV s'élève en 2016 à 24,3M€ (hors frais).

De nombreux opérateurs procèdent à des ventes aux enchères cataloguées de livres anciens et de collection, avec une moyenne de deux ventes par an, en région parisienne et en province. Les chiffres de cette étude proviennent de l'analyse de 43 ventes réalisées par 10 opérateurs². En rajoutant **le montant des ventes de livres des autres opérateurs, le total des ventes aux enchères de livres de collection (hors frais) en France en 2016 peut être estimé à environ 26 M€.**

Les ventes très médiatisées, associant deux maisons de vente, telle que la collection de Pierre Bergé ont été comptabilisées d'une part, intégralement chez la maison de vente Pierre Bergé & Associés, d'autre part pour la bibliothèque Dada-Surréaliste intégralement chez Sotheby's.

¹ Périmètre de cette étude : sont exclus de ce périmètre les lettres et autographes ; sont inclus les livres anciens et modernes, les manuscrits, tapuscrits, in-folio. Les bandes dessinées, qui constituent un secteur à part, ne sont pas ici intégrées.

² Les opérateurs de vente : Alde, Artcurial, Binoche & Giquello, Christie's, Piasa, Osenat, Aguttes, Sotheby's, Cornette de Saint Cyr, Pierre Bergé et associés.



Les livres adjugés plus de 25 000 € hors frais représentent 45% du montant total des ventes et 3% du nombre de livres vendus. Le produit des ventes est donc assez concentré sur un nombre restreint de lots.

23 livres ont été adjugés plus de 100 000€ et représentent en cumul 17% du montant total des ventes. Ces 23 livres représentent 0,004% du nombre de livres vendus.

Les plus hautes adjudications de 2016, au-dessus de 400 000€, sont les suivantes :

- Chez Sotheby's, lors de la vente de la bibliothèque cynégétique du Verne du 5 octobre 2016, le lot 212, le Livre de Chasse de Gaston Phébus, imprimé vers 1507-1510, a été adjugé pour 430 000€ (estimation basse 150 000€).
- Chez Pierre Bergé & associés, lors de la vente de la collection Pierre Bergé du 9 novembre 2016, le lot 466, le manuscrit autographe des Noces d'Hérodiade de Stéphane Mallarmé, a été adjugé 470 000€ (estimation basse 400 000€).

Au total en 2016, quelques 9429 livres de collection ont été proposés à la vente et 5943 vendus.

Le taux moyen d'inventu de 37 %, est supérieur à celui du secteur « Art et objets de collection »³. Il masque de très sensibles écarts entre opérateurs de ventes (les taux d'inventus vont de 0% pour les meilleures ventes, à 30% en moyenne pour le leader, et jusqu'à 81 % pour un opérateur).

La maison de ventes Alde⁴, qui a été créée suite à la libéralisation des ventes aux enchères de la loi de juillet 2000, s'est spécialisée dans la vente de livres, d'autographes et de numismatique. Elle propose régulièrement des ventes spécialisées de bibliophilie. Son taux moyen d'inventu est de 34% pour 13 ventes⁵. Le montant total d'une vente est en moyenne de 234 000€. En 2016, l'OVV Alde représente 13% du marché en valeur, mais 33% en nombre de lots proposés (et 34% en nombre de lots vendus), ce qui en fait le premier opérateur en nombre de livres vendus et d'ouvrages proposés à la vente.

2/ Quelques caractéristiques de ce marché

Si les maisons de vente sélectionnées pour cette étude sont exclusivement parisiennes, d'autres ventes de livres de collection se font également en province.

Le marché du livre est très vaste et diversifié : il recouvre la littérature, l'art, la poésie, les voyages, l'histoire, les sciences.

Ainsi, on peut schématiquement distinguer dans ce marché les bibliophiles intéressés par le texte, et ceux intéressés par « l'objet livre » c'est à dire l'art de la typographie, de la reliure (par exemple, la vente du 2 juin 2010 qui a dispersé l'atelier du relieur Simier), de l'illustration, etc.

Le marché des enchères de livres est donc composé d'une diversité de micros marchés, qui s'accompagne d'une large gamme de prix et permet de toucher un large public d'acheteurs. Ainsi, lors de la vente de la collection Pierre Bergé, l'adjudication la plus basse a été de 400€ au marteau pour une édition originale d'un plaidoyer en faveur de la liberté de la presse de Chateaubriand.

La bibliophilie n'est pas spécifiquement française, et les ouvrages en langue française s'exportent bien. De même, les collectionneurs peuvent préférer acquérir les livres étrangers dans leur langue d'origine.

L'art du livre français reste réputé, et l'arrivée des maisons de ventes anglo-saxonnes a renforcé la place de Paris dans le marché du livre de collection en le rendant accessible à de nouveaux clients étrangers. Néanmoins, ces maisons font davantage de grandes ventes de livres à New-York et Londres qu'à Paris (en 2016, Christie's et Sotheby's ont organisé 25 ventes à l'étranger contre 7 en France).

Il est intéressant de noter que ces ventes comportent également des ouvrages en langue française, du XVI au XXème siècle (par exemple, une belle adjudication pour Sotheby's dans sa vente du 20 octobre 2016, « The library of an English bibliophile », de 72 500 GBP pour « Les trois mousquetaires » en 8 volumes d'Alexandre Dumas).

Au plan patrimonial, le livre est un placement stable dans le temps, les prix étant même plutôt à la hausse pour les œuvres rares (adjudications de +40% en moyenne par rapport aux estimations basses des catalogues en 2016).

Les lots adjugés plus de 100 000 € se répartissent de manière équilibrée entre les périodes : 7 ouvrages dans la catégorie « livres anciens » (du XVe siècle au XVIIIe), 7 ouvrages du XIXème siècle, et 9 du XXème. Il n'y a donc pas de prédominance d'une période sur une autre en ce qui concerne les lots rares, l'adjudication la plus élevée en 2016 étant celle d'un ouvrage du XIXème siècle.

L'acquisition de livres de haute valeur constitue, par ailleurs, un marqueur social fort, qui dénote une grande érudition de la part de collectionneurs avertis.

Notons, tout de même, la disparition complète du segment du marché de la bibliothèque scientifique de documentation (pour les chercheurs, docteurs, experts, historiens).

Ce segment s'est effondré avec l'arrivée d'internet, les nouvelles bases de données et de recherches en ligne.

³ En 2016, pour le secteur « Art et objets de collection », le taux d'inventus (hors ventes caritatives) est de 34,7 %.

⁴ Le nom « Alde » fait référence à Alde Manuce, le plus grand imprimeur vénitien de la Renaissance.

⁵ Certaines ventes en deux parties ont été regroupées

Selon les experts interrogés, beaucoup de particuliers amateurs achètent via des professionnels et non pas directement en vente aux enchères, confortant ainsi l'impression, en salle de ventes, qu'il s'agit surtout de ventes « pour marchands ». Cet écran du « marchand/ courtier » semble se justifier d'une part, pour s'épargner le travail fastidieux d'identification fine des livres recherchés parmi les masses de livres présentés, d'autre part pour éviter le feu des enchères.

Enfin, il est rappelé que la TVA pour les ventes de livres est de 5,5%. De ce fait, la commission d'achat (ou frais de vente) est majorée d'un montant tenant lieu de TVA (de 5,5% pour les livres et de 20% pour les autres biens). Ce montant fait partie de la commission d'achat et les maisons de ventes demeurent libres de la fixation du montant de leurs commissions de vente. Aucun impact précis de la TVA réduite sur l'économie des ventes aux enchères ne peut être dégagé.